

## Article 1

# Les députés britanniques votent pour un report du Brexit

**Les députés britanniques ont adopté jeudi une motion du gouvernement prévoyant un report du Brexit ainsi qu'un nouveau vote sur l'accord de retrait.**

Les députés britanniques ont adopté jeudi une motion du gouvernement prévoyant un report du Brexit ainsi qu'un nouveau vote sur l'accord de retrait de l'Union Européenne négocié par Theresa May avec Bruxelles, offrant une bouffée d'oxygène à la Première ministre.

A 15 jours de la date prévue du Brexit, les députés ont décidé son report par 412 voix, contre 202. La motion prévoit un court report, jusqu'au 30 juin, si les députés approuvent d'ici le 20 mars l'accord de retrait de l'UE de Theresa May, qu'ils ont déjà retoqué à deux reprises. Si l'accord est recalé à nouveau, le report devra aller au-delà du 30 juin et impliquera l'organisation des élections pour le parlement européen en mai.

Pas de nouveau référendum. Les députés britanniques ont par ailleurs massivement rejeté un amendement demandant un report du Brexit susceptible de permettre la tenue d'un second référendum sur la sortie de l'Union européenne. 334 députés se sont prononcés contre cet amendement, et 85 pour, près de trois ans après le référendum de juin 2016 qui avait décidé du Brexit, et à 15 jours de sa date théorique du 29 mars, alors que le Parlement et le pays sont profondément divisés sur les modalités de mise en oeuvre de la sortie de l'UE.

L'amendement avait été déposé par le Groupe indépendant -- qui regroupe des élus ayant fait sécession du Parti travailliste et du Parti conservateur --, et préconisait une prolongation de la période de deux



ans prévue par l'article 50 du Traité européen de Lisbonne pour sortir de l'UE, donc au-delà du 29 mars, afin d'organiser cette nouvelle consultation.

Lien article : <https://www.europe1.fr/international/brexit-les-deputes-britanniques-votent-massivement-contre-un-second-referendum-3873956>

## Article 2

# En cas de Brexit dur, Londres supprimera 87% des droits de douane

**Le Royaume-Uni a fait part mercredi de son intention de supprimer les droits de douane sur un certain nombre de produits et de ne pas rétablir de contrôles physiques à la frontière avec l'Irlande en cas de Brexit sans accord.**

Le Royaume-Uni réduira drastiquement ses droits de douane en cas de Brexit sans accord et ne procédera pas à des contrôles douaniers à sa frontière avec l'Irlande pour éviter une frontière physique, a annoncé mercredi le gouvernement britannique. Dans ce nouveau régime douanier, qui entrerait en vigueur au soir du 29 mars en l'absence d'un accord de divorce avec l'Union européenne ou d'un report du Brexit, 87% des importations ne seraient pas soumises à des droits de douane. Il serait mis en place pour une période pouvant aller jusqu'à douze mois, en attendant l'instauration d'un régime douanier permanent. «Si nous quittons (l'UE) sans accord, nous supprimerons la majorité de nos droits de douane, tout en les maintenant pour certaines industries les plus sensibles», a déclaré lors d'un point-presse le secrétaire d'État à la politique commerciale, George Hollingbery.

«Cette approche équilibrée permettra de soutenir les emplois britanniques et d'éviter une potentielle flambée des prix qui affecterait durement les ménages les plus modestes», a-t-il ajouté. Les droits de



douane sur certaines productions alimentaires, dont le bœuf, l'agneau, le porc, la volaille et certains produits laitiers, seraient réduits dans la plupart des cas, mais ne seraient pas supprimés, pour protéger les producteurs britanniques. Concernant le secteur automobile, le gouvernement a annoncé que les constructeurs «ne seraient pas soumis à des droits de douane supplémentaires sur les pièces importées de l'UE afin d'éviter toute perturbation des chaînes d'approvisionnement».

Ce nouveau régime ne s'appliquerait pas aux importations en provenance de pays avec lesquels le Royaume-Uni aura déjà conclu un accord de libre-échange, ainsi qu'à environ 70 pays en développement qui ont un accès préférentiel au marché britannique. Quant à la frontière nord-irlandaise, aucun droit de douane ou contrôle douanier ne devrait y être appliqué. «Nous reconnaissons que cette approche présente des défis, notamment le flux de marchandises non surveillé au Royaume-Uni, et de potentiels abus», a déclaré le gouvernement dans un communiqué. Londres s'est dit prêt à «entamer d'urgence des discussions» avec la Commission européenne et le gouvernement irlandais sur le sujet.

Lien article : <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2019/03/13/20002-20190313ARTFIG00061-en-cas-de-brexit-dur-londres-supprimera-87-des-droits-de-douane.php>

